

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, approximativement. Nous savions sa position à peu près, mais pas exactement.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous saviez qu'il n'y avait plus, devant Metz, que l'armée du prince Frédéric-Charles et celle du général Steinmetz?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, monsieur le président.

M. LE COMMANDANT SAMUEL. — Je suis sorti avec l'état-major général, le 26, vers onze heures du matin. Mon chef, M. le colonel Lewal, m'avait donné l'ordre d'envoyer au point du jour des émissaires dans la direction du Nord, sur les deux rives de la Moselle, pour prendre des renseignements sur les positions de l'ennemi. Ces hommes sont rentrés entre sept et neuf heures, et j'ai rendu compte au maréchal de ce qu'ils me rapportaient en fait de renseignements. Mais, comme ils n'étaient pas allés bien loin et que je leur avais prescrit de rentrer le plus tôt possible, leurs renseignements n'avaient pas grande importance.

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je commandais, pendant la campagne, la 5^e compagnie du 2^e bataillon des zouaves de la garde. Le 20 août, au matin, j'ai été commandé pour prendre le poste d'honneur de M. le maréchal Bazaine, et je l'ai gardé jusqu'au 31, à midi.

Dans le cours de mon service, je reçus un jour de M. le capitaine Gudin, officier d'ordonnance du maréchal, l'ordre d'avoir à retenir, dans la cour, un homme qui était venu comme émissaire.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous le jour où vous avez reçu cet ordre?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je me souviens seulement du fait. Je reconnais cet homme si je le voyais. Mais je ne pourrais pas dire le jour où j'ai reçu la consigne d'avoir à le retenir.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est entre le 20 et le 30 août?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Était-ce avant ou après la prise d'armes du 26?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je ne me le rappelle pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez de garde le 26 août?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 26, a-t-on fait retirer la garde; a-t-elle reçu l'ordre de se préparer à marcher?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Mon colonel m'avait fait donner l'ordre de rentrer, mais M. le maréchal Bazaine m'a prescrit lui-même de rester à mon poste.

M. LE PRÉSIDENT. — Ceci se passait le 26 au matin?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Oui, monsieur le président, vers dix heures du matin.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas revu cet émissaire?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je ne l'ai vu que ce seul jour. J'avais reçu la consigne de retenir cet homme dans la cour sans qu'il s'aperçoive qu'il était surveillé. J'ai donc engagé mes zouaves à causer avec lui. C'est ainsi que j'ai appris qu'il venait d'apporter une dépêche, car je ne lui avais pas parlé personnellement.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Quel jour avez-vous été relevé de votre service?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je n'ai pas été relevé; je suis resté au quartier général jusqu'au 31, et j'ai participé au mouvement général de l'armée.

M^e LACHAUD. — C'est le capitaine Gudin qui a donné l'ordre au témoin de garder cet émissaire. Je voudrais lui demander s'il ne sait pas que c'est seulement le 26 août que ce capitaine a pris son service auprès du maréchal.

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Non, je n'avais à m'occuper que du service de mes hommes.

M^e LACHAUD. — Le fait sera facile à vérifier lorsque le capitaine Gudin sera entendu.

M. LE PRÉSIDENT. — Le témoin ne précise aucune date.

M^e LACHAUD. — En effet, monsieur le président, mais s'il est établi que M. le capitaine Gudin a pris son service le 26, cela resserrera encore la date.

M. MARCHAL. — Le 1^{er} septembre, jour de mon départ, j'étais à l'état-major général; M. le colonel Lewal et M. le commandant Samuel étaient là.

M. le colonel Lewal arrivait du champ de bataille, et, en descendant de cheval, il donna une dépêche à un jeune homme. Ce jeune homme me dit: « Vous avez une mission? — Oui, et vous? — Moi aussi, je vais à Thionville. — Ah! vous allez à Thionville, lui dis-je, vous irez chez ma femme lui dire que je suis arrivé à Metz. Et vous, y a-t-il longtemps que vous êtes ici? — J'ai apporté une dépêche il y a à peu près huit jours, m'a-t-il répondu. »

M. LE PRÉSIDENT. — Il vous a dit qu'il était arrivé depuis huit jours à Metz?

M. MARCHAL. — Il m'a dit qu'il avait apporté une dépêche à Metz il y avait huit jours.

M. LE PRÉSIDENT. — L'avez-vous revu depuis?

M. MARCHAL. — Jamais.

M. LE PRÉSIDENT. — A-t-il donné de vos nouvelles à Thionville, comme il s'en était chargé?

M. MARCHAL. — Non, car le jour de mon arrivée à Thionville, après la capitulation de Metz, je me suis rendu chez moi, et ma femme, à laquelle j'ai demandé s'il était venu un jeune homme lui dire que j'étais arrivé à Metz, m'a répondu qu'elle n'avait vu personne.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le colonel Lewal donnerait peut-être des indications, puisque c'est lui qui a donné la dépêche à cet homme.

M. MARCHAL. — J'ai fait une erreur en nommant M. le colonel Lewal; c'est le commandant Samuel qui lui a remis cette dépêche en ma présence.

M. LE PRÉSIDENT. — Le commandant Samuel, qui vient d'être autorisé à se retirer, sera entendu sur ce point. On fera revenir M. Marchal à ce moment.

Le colonel d'état-major d'Ornant, témoin à décharge, est introduit.

M^e LACHAUD. — Le 31 août, M. le colonel d'Ornant n'a-t-il pas été envoyé par M. le maréchal Le Bœuf vers M. le maréchal Bazaine? A quel endroit aurait-il rencontré celui-ci, et dans quelles circonstances?

M. LE COLONEL D'ORNANT. — J'ai été envoyé par M. le maréchal Le Bœuf auprès de M. le maréchal Bazaine pour lui rendre compte de ce qui s'était passé au 3^e corps dans la journée du 31 août.

J'ai quitté M. le maréchal Le Bœuf au moment où le 3^e corps venait d'enlever Noisseville et où les troupes se portaient sur Servigny.

J'ai rejoint M. le maréchal Bazaine sur le petit plateau de Sainte-Barbe, un peu en avant de la petite chapelle de la Salette; il pouvait être six heures trois quarts ou sept heures.

Le colonel Regley de Königsegg remplace à la barre le colonel d'Ornant.

M^e LACHAUD. — Je crois que le colonel, dans la soirée du 31 août, a vu le maréchal Bazaine et qu'il en a reçu des ordres, voudrait-il dire au Conseil à quel endroit il a rencontré le maréchal et quels ordres lui ont été donnés?

M. LE COLONEL REGLEY DE KÖNIGSEGG. — Le 31 août j'étais à la tête de mon régiment, le 99^e de ligne que je commandais comme lieutenant-colonel. Ma gauche s'appuyait à la route de Bouzonville. Nous avons dépassé la petite chapelle de la Salette, lorsque le maréchal

arriva et, m'appelant par mon nom, me dit de faire battre la marche par les tambours de mon régiment, et, se retournant du côté du tambour-major, il donna l'ordre de faire sonner la charge. Il pouvait être environ sept heures un quart ou sept heures et demie, car la nuit arrivait très-sensiblement.

Le maréchal, après avoir marché quelques instants à la tête de mon régiment, partit en avant, et je ne le revis plus.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — J'ai fait appeler ce témoin pour constater ce fait : qu'à ce moment j'ai essayé d'entraîner tout le monde par ce mouvement en avant. Mais la nuit est venue, on n'a pas suivi, et il a fallu rester où l'on était.

L'audience est levée.

AUDIENCE DU 10 NOVEMBRE.

M. LE COLONEL SALANSON. — L'enceinte de la place de Metz était en état de défense complète depuis longtemps. Déjà, au 14 ou au 15 août, elle était munie de l'armement de sûreté et en voie de recevoir ce qu'on appelle l'armement de défense. Depuis, cet armement n'a fait que des progrès jusqu'au 26 août et jusqu'au 1^{er} septembre. A la date du 14 ou du 15 août, les deux forts de Saint-Quentin et de Plappeville étaient même à peu près terminés ou tout au moins en état de défense.

Si j'en juge d'après ce qu'il était au 26 août et au 1^{er} septembre, comme le travail a été continu, je suppose que le fort Saint-Quentin, au 14 août, devait avoir approximativement vingt pièces de canon, et le fort de Plappeville à peu près le double, c'est-à-dire quarante pièces.

L'armement du fort de Plappeville était, le 14 août, de 14 bouches à feu; au 1^{er} septembre, de 75. On pouvait mettre, au fort Saint-Quentin, 7 à 800 hommes et 40,000 kilogrammes de poudre à l'abri de la bombe, et, au fort de Plappeville, 1,200 à 1,500 hommes et 100,000 kilogrammes de poudre. Les deux forts de la rive droite, ceux de Saint-Julien et de Queuleu, étaient moins avancés.

Au fort Saint-Julien, les murs d'escarpe étaient à peu près aussi avancés qu'à Queuleu. Les portions qui manquaient ont été remplacées par un double rang de palissades.

Le fort Saint-Julien était moins avancé que les autres; dans son intérieur, la caserne principale n'était pas finie, les murs seuls étaient montés. Trois voûtes étaient faites, ainsi que de petits abris blindés et deux grands magasins à poudre.

Du 15 août à la fin du mois, il y a eu des améliorations progressives. Tous les jours, on a augmenté l'armement, les parapets, tous les obstacles; on a redressé les talus ou les escarpements, qui étaient placés en arrière.

L'armement du fort Saint-Julien était, au 1^{er} août, de 12 bouches à feu, et, au 1^{er} septembre, il s'élevait à 73. Parmi ces bouches à feu, on en comptait beaucoup de 24, qui étaient destinées à suivre l'armée.

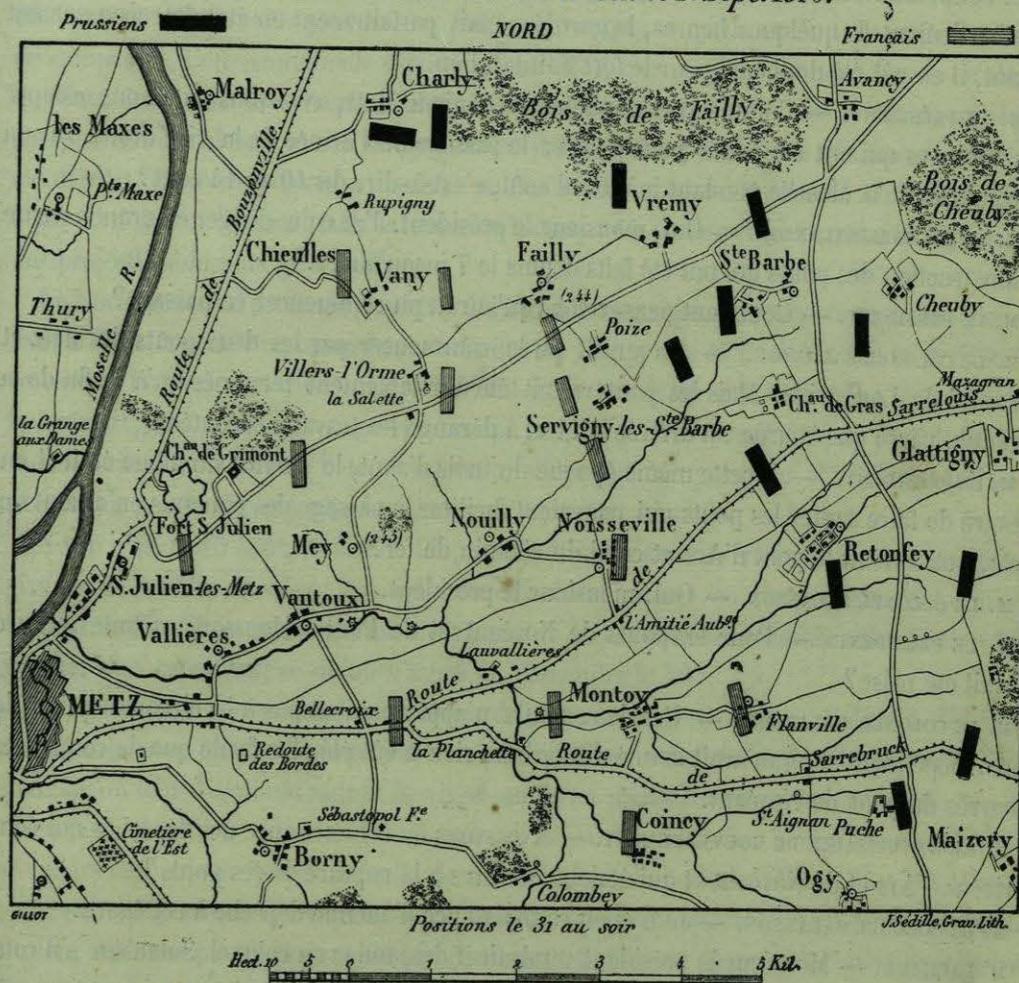
Indépendamment de ces quatre forts, on avait commencé déjà, au 15 août, une lunette à la gauche du fort Saint-Julien, sur la position de Châtillon, et une autre au château de

Grimont, en établissant une ligne de jonction entre la redoute de Châtillon et le fort Saint-Julien, et entre le fort Saint-Julien et le fort Saint-Quentin.

Les travaux avaient été commencés à la fin du mois de juillet, et, comme au 15 août ils n'étaient pas assez avancés, ils furent abandonnés.

Entre la Seille et la Moselle, on avait commencé une tranchée très-profonde, terminée par deux lunettes.

SERVIGNY 31 Août et 1^{er} Sept. 1870.



On continua à s'occuper de la défense de ce côté-là, lorsque l'armée rentra, le 19 ou le 20 août. Au 1^{er} septembre, ces deux lunettes étaient assez avancées pour pouvoir être défendues. Elles ne furent terminées que le 20 septembre.

La lunette des Bordes fut complètement terminée et pouvait être armée, mais celle de Montigny resta inachevée et ne fut garnie que de pièces de campagne. Telle était à peu près la situation des forts au 1^{er} septembre. Au 1^{er} octobre, cette situation était beaucoup plus

satisfaisante; la défense avait été complétée, en même temps, la pluie avait rendu la terre extrêmement glissante, ce qui constituait un obstacle de plus.

M. LE PRÉSIDENT. — Les travaux exécutés entre le 1^{er} août et le 1^{er} septembre et ceux exécutés entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre, étaient-ils de nature à prolonger d'une façon sensible la durée de la résistance des ouvrages et de la place?

M. LE COLONEL SALANSON. — Oui, monsieur le Président, je crois que, même au 14 août, l'enceinte de la place de Metz était en état de défense contre une surprise. Quant aux forts, dans mon opinion, ils étaient en état de défense contre une attaque de vive force dès la même époque.

Si l'ennemi avait tenté une attaque sur le fort de Queuleu le 17, jour où il y a eu un bombardement de quelques heures, la garnison était parfaitement en état de repousser cet assaut, il en eût été de même pour le fort Saint-Julien.

M. LE PRÉSIDENT. — Comme commandant du génie à Metz, avez-vous eu à vous occuper des mesures qui ont été prises pour assurer le passage de l'armée de la rive droite sur la rive gauche de la Moselle pendant le mois d'août, c'est-à-dire du 10 au 14 août?

M. LE COLONEL SALANSON. — Oui, monsieur le président. J'ai eu à diriger en grande partie la construction des ponts qui ont été faits depuis le 7 jusqu'au 14.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment pensez-vous qu'aurait pu commencer ce passage?

M. LE COLONEL SALANSON. — On aurait pu le commencer par les deux ponts de Metz et par celui de Longeville. Mais les ponts n'ont été véritablement terminés qu'à la fin de la semaine, parce que la crue est arrivée le 11 et a dérangé les travaux exécutés.

M. LE PRÉSIDENT. — A cette même époque du mois d'août, le service du génie était-il en mesure de faire sauter les ponts qui pouvaient faciliter le passage des ennemis en amont de Metz, notamment le pont d'Ars et celui du chemin de fer?

M. LE COLONEL SALANSON. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Pour les ponts de Novéant et de Pont-à-Mousson, aucune mesure n'avait été prise?

M. LE COLONEL SALANSON. — Ces deux ponts n'appartenaient pas à la circonscription de Metz. Cependant si on m'avait donné des ordres, rien n'eût été plus facile que de couper les amarres du pont de Novéant.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Avez-vous eu connaissance des dépêches qui sont arrivées d'Ars et de Novéant et qui étaient relatives à la rupture de ces ponts?

M. LE COLONEL SALANSON. — Je n'ai eu connaissance d'aucune dépêche à cet égard.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président voudrait-il demander au colonel Salanson s'il connaissait l'opinion du général Coffinières, le 14, sur l'état des fortifications et si, notamment, il avait vu un rapport que le général Coffinières avait adressé au maréchal le 14 août?

M. LE COLONEL SALANSON. — Je n'ai eu aucune connaissance du rapport adressé par le général Coffinières au maréchal Bazaine.

M^e LACHAUD. — Je demanderai à monsieur le président la permission de lire une phrase de ce rapport pour savoir si le témoin partage sur ce point l'avis du général Coffinières au maréchal. Voici cette phrase :

« Le système général de la fortification est incomplet, les ouvrages existants sont inachevés et présentent des brèches de 100 mètres d'ouverture. Il est évident que de pareils forts ne peuvent être défendus que par des troupes régulières et bien commandées. »

Que pense le témoin de cette appréciation du général?

M. LE COLONEL SALANSON. — Il y avait, en effet, des brèches, des parties d'escarpes qui n'étaient pas terminées, mais on les avait remplacées par des obstacles d'une autre nature, et, grâce aux abris, les forts étaient en état de pouvoir supporter une attaque par l'artillerie.

Le colonel Merlin qui a pris le commandement du fort de Queuleu, le 10 août, donne en grands détails l'état dans lequel se trouvait alors cet ouvrage.

Nous le connaissons déjà par la déposition du témoin précédent.

M. le colonel Merlin cite le fait suivant qui donnera une idée du degré de résistance qu'on pouvait attendre des forts au milieu du mois d'août.

Vers le 17 août, nous avons reçu une canonnade assez vive, les Prussiens nous ont envoyé 800 ou 900 obus avec les plus grosses pièces de campagne qu'ils avaient dans leur réserve de campagne. Cette canonnade a fait si peu d'effet, que pendant les deux heures et demie qu'elle a duré, un seul homme a été tué; pas une corniche n'a été abattue, quelques chevaux ont été blessés et des tentes ont été mises en feu; mais rien de notre matériel n'a été détruit. Cette canonnade a donné grande confiance à nos hommes. Pour bien juger l'état de défense, il aurait fallu attendre le moment où on serait venu nous attaquer avec des projectiles de plus gros calibre.

Le commandant d'artillerie Duchêne (Alfred-Nicolas), âgé de quarante-sept ans, demeurant à Paris, a pris le commandement du fort de Plappeville le 18 août. A son arrivée il a trouvé le fort en construction « c'était, dit-il, un véritable chantier. » Il a fait continuer les travaux pendant tout le siège et a occupé jusqu'à 1,800 travailleurs à partir du commencement de septembre. Il se plaint de la faiblesse de sa garnison d'artillerie qui ne lui permettait pas de servir toutes les pièces qu'il avait en batterie.

A son avis, le 15 août, le fort de Plappeville était en état de résister à une attaque de vive force. A la fin du siège, il pouvait être considéré comme en état de défense. Le jour de la capitulation, il est resté environ trois jours de vivres dans les magasins du fort de Plappeville, sauf cependant ce qu'on n'a pas pu descendre le 26.

Le 28 octobre, le commandant s'occupa de ce qui restait de vivres et donna des ordres nécessaires pour que les hommes reçussent des rations complètes avant de quitter le fort et pour qu'on leur distribuât autant de vivres qu'ils en pouvaient emporter, en sucre, en café et en lard. Il avait à ce moment des tonneaux de lard pour suffire à une consommation de dix jours et auxquels il avait défendu de toucher, jusqu'à nouvel ordre; il les fit défoncer.

M. PROTCHÉ, colonel d'artillerie. — Le 10 août, 27 pièces étaient en batterie au fort Saint-Julien, mais ces pièces avaient été placées dans le fort à une époque où l'on ne pensait pas à la guerre, de sorte qu'elles étaient situées sur les bastions de droite, c'est-à-dire sur ceux qui regardaient la ville, et non sur ceux qui avaient vue sur la campagne. Ces 27 pièces ne pouvaient donc guère servir à la défense, mais, dans l'intérieur du fort, il y avait des approvisionnements de canons de campagne qu'il eût été facile de mettre en position. Cependant je puis dire qu'à ce moment le fort Saint-Julien, quoique non terminé, était en état de résister à une attaque de vive force.

La garnison du fort a varié de 2,279 à 2,200 hommes, et, comme j'avais 1,800 mètres de développement de crêtes en cas d'attaque, je pouvais mettre un homme par mètre de crête, ce qui est fort respectable.

Au commencement de la prise en possession du commandement du fort, j'avais 20 coups

par bouche à feu de siège et un peu plus par pièce de campagne; mes hommes avaient 90 cartouches, et il y avait une réserve. Le 31 août, j'avais des munitions pour 40 ou 50 coups par bouche à feu de siège et plus pour pièces de campagne et de la poudre en quantité pour faire des munitions. Du reste, on m'avait avisé que j'aurais des munitions autant que je voudrais; je n'avais donc pas crainte de tirer. Ainsi, au 31 août, mes hommes avaient 60 cartouches dans le sac et 70 en réserve, soit 130 cartouches à tirer par homme. J'étais donc en situation de résister à toute espèce d'attaque, pourvu que notre gorge ne fût pas tournée, et que le fort Bellecroix pût voir la gorge et nous défendre.

Lorsque arriva la capitulation, j'avais dans l'intérieur 95 ou 96 bouches à feu de tous calibres. Le fort était arrivé à un état d'avancement tel, on peut le dire, qu'il aurait pu résister longtemps.

J'avais des vivres pour dix jours; je les ai conservés autant que possible. A la fin, environ du 15 ou du 20 octobre, je reçus l'ordre de vivre sur mes réserves; c'est ce que nous fîmes et, lors de la reddition du fort, j'avais encore pour quatre à cinq jours de vivres environ; j'en fis la distribution aux hommes avant leur départ et, quand je remis le fort aux Allemands, il restait peut-être deux jours de vivres tout au plus.

J'ajouterai encore un mot. Je suis de Metz; on crut, sans doute, me faire plaisir en me laissant dans la place pour rendre les munitions au gouvernement prussien. J'y demeurai un mois. Pendant ce temps-là, intéressé nécessairement à ce qui s'était passé dans mon fort, je parcourus les lignes qui étaient devant moi. Je dois dire que, dans ces lignes qui nous entouraient, disait-on, d'une manière si forte, j'ai trouvé deux tranchées.

M. LE PRÉSIDENT. — L'ennemi n'avait exécuté aucun travail contre le fort?

M. LE COLONEL PROTCHÉ. — Dans une nuit, je ne me rappelle pas exactement la date, j'ai vu construire devant le fort Saint-Julien dix-huit trous; ce sont des trous dans lesquels les Prussiens enterrent leurs canons jusqu'au moyeu environ pour les faire disparaître en partie; ces dix-huit embrasures étaient derrière Chieulles. J'en ai rendu compte aussitôt et j'ai dit: « Si l'on veut envoyer deux régiments d'infanterie et une compagnie du génie, dans une nuit, il sera facile de boucher ces trous, et, comme l'ennemi a intérêt à faire ce travail contre le fort qui est maintenant en bon état, j'ai intérêt à l'en empêcher. »

Il n'y a jamais eu d'efforts en réalité sérieux faits par l'ennemi contre le fort Saint-Julien; il a reçu un jour une trentaine de projectiles qui ne lui avaient pas été adressés, c'était un jour de sortie, les Prussiens ont lancé beaucoup de projectiles contre l'armée en l'accompagnant, il en est arrivé quelques-uns sur le fort.

M. LE COISPELLIER (Charles), âgé de quarante-cinq ans, chef de bataillon du génie à Tlemcen. Dès le 15 août, le fort Saint-Quentin était à l'abri d'une attaque de vive force. Le fort est taillé dans le roc. La maçonnerie des escarpes était terminée, ainsi que celle des casemates. Il n'y avait d'imparfait que le terrassement; mais on avait pris des dispositions préliminaires de nature à permettre au fort de se défendre, et au moyen desquelles nos bouches à feu pouvaient battre complètement le terrain en avant du fort. Ces bouches à feu étaient de différents calibres.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, ce fort était dans des conditions de défense très-suffisamment régulières, même au moment où vous avez pris le commandement.

M. LE COMMANDANT LE COISPELLIER. — Oui, absolument. On a tiré, le 15 août, des coups de canon à Longeville; deux ou trois coups ont suffi pour faire partir les Prussiens. De même, le 18, quelques coups de canon les ont mis en fuite. Leur artillerie de réserve ne pouvait arriver jusqu'à nous; nous tirions à 6,000 mètres; ils ne pouvaient pas lutter de vitesse et de calibre.

Les moyens de défense du fort étaient donc largement suffisants, surtout avec six pièces de 24, qui représentaient bien douze pièces de campagne.

L'audience est suspendue.

BLANDIN (Eugène), âgé de trente-neuf ans, garde d'artillerie, demeurant à Paris.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle était votre situation précise à Metz?

M. BLANDIN. — J'étais garde adjoint au garde principal de la place.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous, et pouvez-vous dire comment s'est fait le ravitaillement du 2^e corps à son arrivée à Metz, le 10 août?

M. BLANDIN. — Il y avait douze voitures revenant de Saint-Avold, et on a chargé simplement dans des coffres.

M. LE PRÉSIDENT. — Savez-vous comment a eu lieu le ravitaillement à la suite de la bataille de Borny?

M. BLANDIN. — Oui, mon général. On conduisait près des magasins, et on complétait le chargement de la batterie (1).

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous souvenir de l'envoi sur Plappeville le 17?

M. BLANDIN. — Oui, il y avait environ quatre-vingt-trois ou quatre-vingt-quatre voitures; on a amené des chevaux de réquisition pour les atteler, mais ces chevaux étaient sans traits; on les a renvoyés, et c'est le train d'artillerie qui a attelé.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous été très-occupé le lendemain de la bataille de Saint-Privat?

M. BLANDIN. — Oui, beaucoup, il y a eu beaucoup de voitures pour les batteries et les parcs.

(1) Pour la plus grande facilité du lecteur, nous résumons tous ces renseignements spéciaux sous forme de tableaux, de façon à rendre la comparaison plus aisée.

TABLEAU DE L'APPROVISIONNEMENT D'ARTILLERIE DE METZ

ET DES FORTS, A DIFFÉRENTES DATES CITÉES PAR LES TÉMOINS.

DATES.	SAINT-JULIEN.		QUEULEU.		PLAPPEVILLE.		SAINT-QUENTIN.		ARSENAL DE METZ.
	Pièces de canon.	Coups par pièce.	Pièces.	Coups par pièce.	Pièces.	Coups par pièce.	Pièces.	Coups par pièce.	
A dater du 1 ^{er} août	12	»	»	»	14	»	7	»	105,000 coups de canon. 7,000,000 de cartouches. 400,000 kilogr. de poudre.
— du 10 août	27	20	79	»	75	100	»	»	
— du 14 août	»	»	79	»	»	»	20	»	
— du 20 août	»	»	»	»	»	»	»	»	
— du 28 août	»	»	88	»	»	»	»	»	
— du 1 ^{er} septembre	66	50	»	»	75	300	44	»	
— du 5 septembre	»	»	110	»	»	»	»	»	
Fin du blocus	96	»	»	»	»	»	47	»	

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous quelque souvenir de ce qui a été prescrit alors, au sujet du parc du 2^e corps ?

M. BLANDIN. — Un jour, vers dix heures et demie, le général Soleille vint à l'arsenal et dit au colonel de désigner un employé pour compter les coffres encore pleins dans le parc. C'était le service de jour; j'ai compté quatre-vingts ou quatre-vingt-deux coffres en 12 et en 4; il y avait aussi un peu de munitions d'infanterie.

M. LE PRÉSIDENT. — Quand le magasin s'est trouvé vide, a-t-on trouvé d'autres dépôts pour s'y procurer des projectiles ?

M. BLANDIN. — On avait ceux du polygone de l'École; nous avions quatre batteries qui étaient complètes sur roues, et prêtes à marcher; il y avait aussi une certaine réserve pour l'approvisionnement de la place.

M. LE PRÉSIDENT. — N'y avait-il pas, dans la cour de l'arsenal, jusqu'au dernier jour, deux batteries de 4 et une batterie de sortie, complètement chargées ?

M. BLANDIN. — Oui, complètement chargées.

M. PORTMANN (Jean-Eugène), âgé de quarante-trois ans, garde d'artillerie à Toulouse.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle était votre situation précise à la direction ?

M. PORTMANN. — J'étais, avant la guerre, chargé de la centralisation de la place, ainsi que de la comptabilité; pendant le siège, j'ai aidé le colonel directeur dans la correspondance.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce vous qui avez établi la situation au 1^{er} juillet ?

M. PORTMANN. — Oui, monsieur le président.

M. PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous si la place a reçu du matériel et des approvisionnements de siège vers le 10 août ?

M. PORTMANN. — Oui, nous avons reçu cinquante canons de 24 court, plus quelques pièces de marine du calibre 49, et aussi quelques affûts... mais je ne sais pas si tout est entré.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne pouvez pas vous rappeler à quel chiffre s'élevait l'approvisionnement en munitions des pièces en batterie sur les remparts dans les derniers jours d'août ?...

M. PORTMANN. — Je le sais pour les forts, dont on s'occupait principalement; dans le mois d'août, les pièces de canon étaient approvisionnées à 300 coups, dont 150 avec la cartouche chargée, prête à faire feu; pour les 150 autres, les éléments existaient.

M. LE PRÉSIDENT. — Appelez M. le colonel de Girels. — Colonel, veuillez exposer au conseil quelles étaient, au début de la guerre, les ressources dont disposait la place de Metz, tant pour l'armée que pour sa propre défense, ainsi que les diverses mesures que vous avez pu prendre.

M. LE COLONEL DE GIRELS. — J'étais directeur de l'artillerie au moment de la guerre.

Lorsque la guerre a été déclarée et que les corps d'armée ont été formés, le général qui commandait l'artillerie à Metz a quitté son commandement pour rejoindre le 4^e corps; c'est alors que l'intérim m'a été donné; lorsque le général Soleille est arrivé avec son état-major, il s'est trouvé en relations directes avec moi. Dans la première quinzaine du mois d'août, le général de Mecquenem a pris le commandement de l'artillerie de la place, et je suis rentré dans ma spécialité de directeur de l'artillerie.

Cependant les relations du général Soleille continuèrent avec moi, comme par le passé, pour la partie du service qui concernait l'armée d'une manière directe.

L'arsenal de Metz a fourni, je crois, neuf batteries de campagne parfaitement organisées; il a été formé plusieurs parcs; on a constitué une portion du grand parc de campagne qui devait être expédié à Toul, mais qui n'y est pas allé; on en a envoyé une partie à Saverne, pour rejoindre le 1^{er} corps, au commencement du mois d'août. Le reste a été employé au réapprovisionnement de l'armée, lorsqu'elle a été privée de ses communications avec les places autres que Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel était habituellement votre approvisionnement en cartouches ?

M. LE COLONEL DE GIRELS. — Je n'en ai jamais vu, à l'arsenal, moins de deux millions. Je me souviens qu'au commencement du blocus, lorsqu'on eut découvert, à la gare, un convoi de cinq millions de cartouches qui dormait là depuis plusieurs jours sans que personne se doutât de son existence, notre stock s'est trouvé momentanément de sept millions.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment s'effectuaient les livraisons ?

M. LE COLONEL DE GIRELS. — J'avais dit à mes subordonnés : « Il est inutile que vous me demandiez une autorisation spéciale pour livrer des munitions d'infanterie; faites face à tous les besoins. Quand il ne restera plus que dix huit cent mille cartouches, vous me préviendrez. » Or, je le répète, nous ne sommes jamais tombé au-dessous de deux millions, car on fabriquait au fur et à mesure.

M. LE PRÉSIDENT. — Et pour les munitions d'artillerie ?

M. LE COLONEL DE GIRELS. — La plupart des calibres abondaient.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez, ainsi, constamment en mesure ?

M. LE COLONEL DE GIRELS. — Si on s'était battu régulièrement tous les deux jours dans la proportion du 14, du 16 ou du 18 août, il est certain qu'il m'eût été impossible de suffire à la consommation. Mais je garantis qu'il ne s'est pas passé un jour, durant toute la période du blocus, où je ne me sois trouvé en état de remplir entièrement les coffres de l'artillerie et les gibernes de l'infanterie. En somme, en s'en allant, l'armée n'aurait pu emporter plus que ses gibernes et ses coffres !

Le président ordonne ensuite la lecture des dépositions du colonel Brady, du commandant Welter, des trois gardes d'artillerie Choisy, Tribilliac et Lecompte, concernant l'état des munitions d'artillerie du 2^e corps à différentes dates de la campagne.

Le commandant Welter s'exprime ainsi :

« Le parc était au grand complet quand il est parti le 14 au soir pour Gravelotte, il avait :

« 5 affûts de rechange de 4 rayé de campagne ;

« 1 affût de rechange de 12 rayé de campagne ;

« 48 caissons à munitions, m. 1858, pour 4 rayé ;

« 24 caissons à munitions, m. 1827, pour 12 rayé ;

« 21 caissons à munitions, m. 1827, pour cartouches m. 1866 ;

« 3 caissons à munitions, m. 1827, pour cartouches m. 1863 ;

« 162 caissons à munitions pour canons à balles et les voitures accessoires pour rechange et approvisionnement.

« Quant à savoir si les batteries avaient leur complet réglementaire, pour moi cela ne fait pas l'ombre d'un doute, parce qu'elles ont eu au parc tout ce qu'elles ont demandé avant de partir pour Gravelotte, et que, devant les facilités de réapprovisionnement qu'of-

frait le parc, un capitaine d'artillerie ne se fût pas mis dans la position de partir avec un approvisionnement incomplet. »

Le témoin CHOISY dépose : — Le 18, j'ai ravitaillé le parc, j'ai touché 36 coffres de 4 et 12 coffres de 12, à Plappeville, pour remplacer les munitions brûlées à la bataille du 16. Le 19 au matin, le parc a été rendu à l'arsenal et y est resté jusqu'au 26 au matin. Le 26, il est sorti de l'arsenal avec les quantités réglementaires.

J'y avais reçu 382 obus à balles (on en faisait peu usage); — 5,582 obus de 4; — 131 obus de 12 à balles; — 2,108 obus ordinaires de 12; — 31 boîtes à mitraille de 12 (1).

Les dépositions des gardes Lecompte et Tribillac ne s'écartent pas sensiblement des précédentes, et closent en même temps les témoignages relatifs au parc du 2^e corps, et l'audience du 10 novembre.

(1) Nous croyons utile de passer très-rapidement sur ces renseignements spéciaux, qui ne peuvent que fatiguer le lecteur. Observons seulement qu'il est nécessaire d'avoir une idée exacte de la situation en munitions à Metz. S'il est prouvé, en effet, que nous étions en état de livrer bataille, cette pénurie alléguée par le général Soleille, cette « légende des munitions, » comme l'appelait justement le maréchal Le Bœuf, ne pourra être sérieusement invoquée.

Nous résumons donc en un tableau les principaux renseignements relatifs aux munitions.

TABLEAU DE L'APPROVISIONNEMENT DES MUNITIONS

DES DIFFÉRENTS CORPS DE L'ARMÉE DE METZ AUX DATES CITÉES DANS LES DÉPOSITIONS DES TÉMOINS.

DATES.	2 ^e CORPS.	3 ^e CORPS.	4 ^e CORPS.	OBSERVATIONS.
Après Sarrebrück.	Ravitaillement par 10 voitures de munitions de 4, de 12 et de mitrailleuses venues de Lunéville.			<i>Nota.</i> Le 6 ^e corps n'a eu son artillerie organisée qu'après les grandes batailles du mois d'août.
Après Forbach.	Ravitaillement par 20 voitures de munitions venant de Lunéville et qui rejoignent le 2 ^e corps à Metz.			
Du commencement de la campagne au 14 août.		Complet.	Complet.	
Le 14 août au soir.	Complet moins quelques cartouches de mitrailleuses brûlées à Forbach.	Réapprovisionnement complet à l'arsenal de Metz.	Le parc cède aux batteries environ 1,300 coups.	
Le 16 août après la bataille.	Le parc approvisionne le 3 ^e corps et fournit quelques caissons de 4 au 6 ^e .	Réapprovisionnement partiel auprès du 2 ^e corps.	Le parc cède encore aux batteries 3,500 coups et reçoit des munitions de l'arsenal de Metz.	
Le 18 août au soir.	Réception à Plappeville de 36 coffres de 4 et 12 coffres de 12.	Réapprovisionnement très-notable aux dépens du parc général en cartouches et munitions de 12.	Le parc a encore les 2/3 de son approvisionnement.	
Le 19 août.	Les caissons de 4 et de 12 sont conduits à l'arsenal de Metz par mesure de sécurité.		Le parc reçoit de l'arsenal de Metz 960 coups de 4 et 228 mille cartouches, il réapprovisionne alors les batteries et l'infanterie.	
Du 20 au 22 août.		Réapprovisionnement complet à l'arsenal de Metz.		
Le 25 août.		Le parc cède un quart de son matériel pour former celui du 6 ^e corps.		
Au 26 août.	Le parc sort de l'arsenal de Metz complètement réapprovisionné ainsi que les batteries, sauf le quart à peu près des munitions de mitrailleuses.	Approvisionnement complet jusqu'à la fin du blocus.	Le parc est complet en munitions d'infanterie, il renferme à peu près la moitié de l'approvisionnement d'artillerie.	

AUDIENCE DU 11 NOVEMBRE.

Le commandant d'artillerie JOYEUX. — J'étais adjoint au parc d'artillerie du 3^e corps. Dans la bataille du 16, nos consommations furent considérables. Le 17, il a été possible, sans trop de difficultés, de réparer une partie notable de la consommation du 14 et du 16



LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN.

en cartouches d'infanterie et munitions de 12, aux dépens de la portion du parc général, quant aux munitions de 4, je crois qu'on n'a pas pu nous réapprovisionner.

La journée du 18 nous a coûté pas mal de munitions.

Nous sommes rentrés à Metz le 19, vers deux heures et demie du matin; les journées des 20, 21 et 22 ont suffi, je crois, pour nous réapprovisionner; c'était moi qui étais chargé

de ce travail ; je me suis rendu à l'arsenal, où j'ai rencontré la plus grande complaisance de la part de ces messieurs, mais cet établissement était complètement débordé.

Dans les journées du 31 août et du 1^{er} septembre, nous avons consommé quelques munitions, et il nous a été facile de nous réapprovisionner ; en général, nous avons fini, dans la journée du lendemain, de remplacer les munitions consommées la veille. A partir de ce moment, nous avons été au complet, après avoir donné au 6^e corps la portion dont il avait besoin pour reconstituer son parc.

Le greffier donne ensuite lecture de la déposition écrite du garde Amiard attaché au parc du 3^e corps. Nous en citons les passages importants :

« D. Quand avez-vous fait vos premières distributions ?

« R. Près du village d'Alteville, le 6 août, entre sept heures et huit heures du soir, nous avons distribué des cartouches pour deux régiments de cuirassiers (le 7^e et le 10^e, je crois.)

« D. Quelles ont été les opérations du parc dans la journée du 16 août ?

« Cette nuit-là, les batteries nous envoyèrent des voitures à remplir en assez grand nombre et les réserves divisionnaires aussi.

« Après ces distributions, notre parc était bien loin d'être épuisé.

« D. Avez-vous été ravitaillé après le combat du 16 août ?

« R. Je ne le crois pas, au moins pendant la journée du 17.

« D. Avez-vous été ravitaillé le 18 ?

« R. Je me rappelle que le 18 le capitaine Joyeux fut envoyé avec un certain nombre de voitures au grand parc de réserve. »

A la suite, le greffier donne successivement lecture des dépositions écrites de plusieurs témoins absents. Nous nous bornons à de très-courtes indications :

COLONEL LUXER.

« D. Le parc a-t-il été réapprovisionné après le combat du 16 ?

« R. Oui, en partie. Les munitions ont été prises à l'arsenal et ramenées au parc pendant la bataille ; à défaut de note précise, c'est là du moins le souvenir que j'ai conservé.

« Sixième question. — Était-il au complet le jour de la bataille de Saint-Privat ?

« R. Non, il pouvait manquer au parc un tiers environ de son approvisionnement complet en munitions pour bouches à feu.

COMMANDANT VOISIN (4^e corps).

« D. Où et quand avez-vous ravitaillé votre corps d'armée après le combat du 16 ?

« R. Nous avons ravitaillé nos troupes sur place, au lieu même où nous étions campés pendant la nuit du 16 au 17. Cette opération a duré toute la nuit.

« D. Avez-vous ravitaillé le parc et les batteries dans la journée du 19 ?

« R. S'il s'est présenté des batteries au parc, j'ai pu les réapprovisionner, car il restait encore au parc des munitions en certaine quantité. Je crois, du reste, que les batteries étaient loin d'être épuisées après le ravitaillement que j'avais fait la veille sur le terrain, et à une heure assez avancée.

CAPITAINE LESTAUDIN.

« D. A-t-on pu s'occuper de ravitailler les batteries ou le parc dans cette journée du 19 ?

« R. Je n'en sais rien, mais, à moins qu'on ne l'ai fait dans la soirée après l'arrivée, cela ne me paraissait pas possible dans la première partie de la journée.

LACOMBE, garde d'artillerie au 4^e corps.

« D. Votre parc a-t-il réapprovisionné les batteries après la bataille du 16 ? Quand a-t-il distribué et combien de munitions ?

« R. Depuis le 16, à minuit, jusqu'au 17, à midi, et même au delà, nous avons distribué environ 3,500 coups.

« D. Le parc a-t-il distribué des munitions le jour de la bataille de Saint-Privat ?

« R. Il a distribué tout ce qui nous restait, à environ 500 coups près qui étaient en grande partie des coups pour obus à balles et boîtes à mitraille. Il restait encore environ 3,000 coups pour canons à balles.

« D. Le parc a-t-il reçu le 19 les munitions de l'armée ? Et dans quelles proportions ?

« R. Nous avons reçu de l'arsenal, le 18, 900 coups de 4 et 228,000 cartouches.

« Le 16 août, le matin ou dans l'après-midi, je ne sais, j'ai distribué des munitions près de Doncourt ; j'en ai distribué encore le 17 depuis trois heures et demie du matin jusqu'à onze heures ; on a consommé le réapprovisionnement.

KLEIN, ouvrier d'État, 4^e corps.

« R. Je suis certain d'avoir délivré des approvisionnements pour les batteries du 4^e corps le 14, le 16 et le 18 août. Quant au 15 et au 17, je ne saurais pas dire si j'en ai délivré. Le 14, j'ai pu délivrer le chargement de 5 à 10 caissons complets. Le 16, au moins le chargement de 15 à 20 caissons.

« D. Votre parc a-t-il réapprovisionné les batteries après la bataille du 16 ? Quand a-t-il distribué et combien de munitions ?

« R. Le 17, j'ai été à Metz chercher des munitions et nous avons réapprovisionné les batteries le 18. Nous leur avons délivré le chargement de 15 à 20 caissons.

Capitaine GRIARD.

« D. Avez-vous été réapprovisionné pendant le combat du 16 ou après le combat du 16 ?

« R. Non, et même le soir le parc de la garde près duquel j'étais campé m'a refusé des munitions.

« D. Quelles ont été vos consommations pendant la bataille de Saint-Privat ?

« R. Elles ont été énormes.

M. VIGNOLES, garde d'artillerie. — Le 17 août, j'ai été désigné pour accompagner un convoi de munitions de l'arsenal de Metz au plateau de Plappeville. Ce convoi se composait de 30 caissons de 4 et 6 avant-trains du même calibre, 11 caissons de 12 chargés de munitions d'artillerie, 26 caissons de 12 chargés de munitions d'infanterie, c'est-à-dire de cartouches modèle 1866, 8 chariots chargés de munitions de mitrailleuses, 2 chariots de parc chargés de munitions d'infanterie, c'est-à-dire de cartouches modèle 1866 ; en tout, 83 voitures.

Ce matériel de munitions comportait 5,840 coups de 4 ; 594 coups de 12 ; 4,300 coups en chiffres ronds de charges pour mitrailleuses ; 824,000 cartouches modèle 1866.

M. LE CAPITAINE AUFRYE. — J'ai été chargé, le 8 août 1870, de conduire un convoi de munitions au maréchal de Mac-Mahon, qui se trouvait à ce moment-là à Sarrebourg. Ces munitions étaient prises à la portion disponible du grand parc, qui devait être fourni par